

# MARDI 21 NOVEMBRE JOURNEE D'ACTION

# DES MAINTENANT 18 H POUR TOUS les enseignants de SEGPA et EREA Synthèse incluse

## Nous revendiquons:

### ▲ Pour les instituteurs/ professeurs des écoles

L'alignement sur les obligations de service des autres enseignants du second degré (PLP, certifiés).

### Pour les PLP

Mise en place immédiate de mesures compensatoires financières pour cette année 2000/2001.

Pour que cesse la discrimination vis à vis de ces personnels.

# Nous exigeons aussi :

### Pour les enseignants

- Tout poste spécialisé pourvu par des titulaires du CAPSAIS
- Revalorisation de la fonction d'enseignant spécialisé (1<sup>er</sup> et 2d degré)
- Une indemnité de sujétion spéciale correspondant à 30 points d'indice supplémentaires
- Ancienneté supplémentaire : 3 mois pour 1 an (déjà appliqué pour les ZEP)
- Possibilités facilitées de départ à la retraite (compte tenu de la pénibilité de la fonction).

### Pour les élèves

- Respect des maxima horaires
- Enseignement des disciplines artistiques et EPS
- Remplacement des enseignants en congé
- Des infirmières, des psychologues, des rééducateurs, des médecins, des assistantes sociales en nombre suffisant.

**UNSEN-CGT** – 263, rue de Paris – case 549 – 93515 MONTREUIL cedex - Tél. : 01.48.70.17.67

Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@cgt.fr – internet : http://www.ferc.cgt.fr